



Commune
d'Evionnaz

Ressortissants UE/AELE (Permis L)

Pour les personnes au bénéfice d'un permis L, les documents suivants sont à remettre lors :

CHANGEMENT D'ADRESSE EN VALAIS

- Permis de séjour original
- copie du passeport ou carte d'identité valable
- En cas de séparation ou divorce, transmettre la convention de séparation ou le jugement de divorce avec mention de l'attribution de l'autorité parentale
- Attestation d'affiliation à une caisse maladie suisse
- Contrat de bail à loyer ou attestation de logement ou acte d'achat

CHANGEMENT DE CANTON

- Original du permis de séjour
- Formulaire Z1
- Questionnaire L
- Passeport ou carte d'identité
- Deux photos récentes
- En cas de séparation ou divorce, transmettre la convention de séparation ou le jugement de divorce avec mention de l'attribution de l'autorité parentale
- Carte AVS
- Contrat de travail actuel
- Copie des décomptes détaillés du chômage
- Attestation d'affiliation à une caisse maladie
- Bail à loyer ou attestation de logement ou acte d'achat

ARRIVÉE DE L'ÉTRANGER

- Demande d'autorisation CE - 27/AELE remplie et signée (le formulaire peut être obtenu à notre guichet)
- Questionnaire L
- Passeport ou carte d'identité valable
- Attestation d'affiliation à une caisse maladie
- Bail à loyer ou attestation de logement ou acte d'achat
- Trois photos récentes
- Contrat de travail
- En cas de séparation ou de divorce, convention de séparation ou jugement avec mention de l'attribution de l'autorité parentale